



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 décembre 2021**

Le Conseil Municipal, s'est réuni le 16 décembre 2021 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire.

Au cours de cette séance, les décisions suivantes ont été prises :

- Le conseil municipal émet un avis favorable à la pose de bornes de recharge pour véhicules électriques par la SOREGIES, pour un montant total HT de 45.150 €. Des subventions sont sollicitées à hauteur de 36.120 €.
- Le Conseil municipal confirme sa volonté d'implantation d'une station carburant dans le Bourg par la Société GESTINOR. Les travaux de VRD à la charge de la commune sont estimés à la somme de 43.215 € HT. Des subventions sont sollicitées auprès de l'Etat, du Département et de la Communauté de Communes.
- Un avis favorable est émis à l'étude d'implantation d'une station de lavage à proximité de la station carburant.
- Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention d'accompagnement pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti avec la SOREGIES.
- Le conseil municipal autorise le paiement d'heures supplémentaires au cadre d'emploi des adjoints d'animations
- Questions diverses :
 - Le programme voirie 2022 établi par la commission est validé.
 - La cérémonie des vœux du Maire prévue initialement le 15 janvier est annulée en raison des conditions sanitaires.